

Une pétition européenne réclame que les besoins particuliers des femmes, filles et personnes LGBTIQ+ soient reconnus. Manifestation à Genève face au HCR

L'ASILE À ADAPTER

DOMINIQUE HARTMANN

Droits LGBT ▶ Les témoignages égrenés hier face au siège du Haut-Commissariat aux réfugiés sont denses, parfois insoutenables: viols, mariages forcés, séquestrations, crimes d'honneur, mutilations génitales, tous racontent la violence de la migration. Hier, dans plusieurs villes d'Europe, retentissait le même appel à ce que les motifs d'asile propres aux femmes, aux filles et aux personnes LGBTIQ+ – violences qui ne sont pas individuelles mais structurelles – soient enfin reconnus. Les 160 associations constituant à ce jour la Coalition Feminist Asylum – parmi lesquelles la Marche mondiale des femmes, Médecins du monde, Caritas Genève et des syndicats – réclament que la Commission européenne et les gouvernements nationaux mettent en place des procédures d'asile et d'accueil adaptées.

L.T., 37 ans, a quitté l'Erythrée avec son fils de 3 ans et demi direction le Soudan puis la Libye, où elle reste trois mois. Elle a oublié où elle était, elle a vécu dans la peur, comme son petit garçon, face aux coups distribués par la police même aux enfants, aux gestes des hommes envers elle et envers les autres femmes... F. S., elle, est arrivée en Suisse en 2009. Après avoir refusé un mariage forcé dans son pays, l'Éthiopie, elle est mise au ban de sa famille. Pour continuer à étudier, à travailler, elle fuit. «Pour la Suisse, ce n'était pas considéré comme un motif d'asile.» Sa parole se charge de sanglots lorsqu'elle se remémore, dos au public, ces années sans possibilité de travailler et sa vie au foyer des Tattes (GE). Si elle est venue témoigner, c'est aussi parce que «les femmes migrantes ne parlent pas», même si elles «ont beaucoup de problèmes à l'intérieur». Quant aux personnes LGBTIQ+ (lire ci-dessous), elles risquent toujours la



Les 160 associations constituant à ce jour la Coalition Feminist Asylum réclament que la Commission européenne et les gouvernements nationaux mettent en place des procédures d'asile et d'accueil adaptées. ERIC ROSET

mort dans 11 pays et encourent le risque d'être emprisonnées entre huit et dix ans dans 57 pays. Et beaucoup d'autres ne prévoient pas de protection légale contre les discriminations homophobes ou transphobes.

Le fardeau de la preuve

«Notre démarche est née en réaction aux horreurs que nous constatons quotidiennement», explique Juliette Fioretta, de Solidarité Tattes. Nos associations sont présentes sur le terrain. Où elles constatent que la Suisse continue à refuser son soutien à des personnes qui en ont besoin. Officiellement, sept «groupes sociaux spécifiques» sont pourtant reconnus en Suisse en lien avec

le genre, dont les victimes de violences domestiques, de crimes d'honneur ou de discrimination liée à l'orientation sexuelle. «En réalité, il y a un *gap* énorme entre les discours et la réalité, et ces victimes ne reçoivent souvent pas l'asile. De nombreux recours seront nécessaires pour qu'une seule personne soit 'sauvée' – et les autres?»

Parmi les difficultés auxquelles les victimes sont confrontées dans le cadre de leur procédure d'asile, il y a celle de prouver ce qu'elles ont subi. Coalition Feminist Asylum dénonce des tests de crédibilité trop stricts et demande que «le doute profite aux requérants-es d'asile». «Aucune

femme ne peut parler des horreurs qu'elle a subies si l'écoute n'est pas professionnelle», témoigne Marianne Ebel, de la Marche mondiale des femmes. M. D., arrivée en Suisse en 2018 et renvoyée en Italie comme «cas Dublin», y a été séquestrée et abusée durant près d'un mois. Lorsque son abuseur se débarrasse d'elle, elle n'a aucun moyen de le dénoncer – et donc de prouver ses dires à Berne. «Je ne connais pas son nom, pas l'adresse, pas le téléphone, je n'ai aucune preuve, je n'ai rien!» Lorsque des violences ont été subies dans un Etat Dublin, la personne ne devrait pas y être renvoyée, estime la coalition, et bénéficier de la

clause de souveraineté. Lisette Garcia, coprésidente de Asile LGBTIQ+, dénonce quant à elle les stéréotypes qui brouillent encore l'évaluation de l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre. Au final, la majorité des personnes concernées se voient refuser la protection étatique parce que cette identité n'est pas jugée «crédible».

Appliquer le droit

Dans les structures d'accueil, les espaces où s'isoler en sécurité et l'accès à des installations sanitaires protégées font souvent défaut, pourtant cruciales pour les personnes victimes d'agression. L'ODAE (Observatoire suisse du droit d'asile

et des étrangers) pointe également le manque de formation aux persécutions sexospécifiques du personnel des centres d'accueil ou menant les auditions. Contacté, le Secrétariat aux migrations (SEM) n'a pas répondu à nos questions.



«Aucune femme ne peut parler des horreurs qu'elle a subies si l'écoute n'est pas professionnelle»

Marianne Ebel

«Nous demandons que les conventions ratifiées par la Suisse soient effectivement appliquées», telles la Convention d'Istanbul ou la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains, pointe Marianne Ebel. Et qu'une instance de surveillance européenne soit créée pour veiller à l'application des lois existantes.

Face à l'évolution actuelle de la politique migratoire européenne, la Coalition demande également des voies légales facilitées (telle la possibilité de déposer à nouveau les demandes d'asile dans les ambassades). La récolte des signatures se poursuit durant six mois. La pétition sera déposée auprès des gouvernements nationaux et à Bruxelles en mai 2022. I

Informations sur la pétition et soutien: www.feministasylum.org

«À VALLORBE, ON M'A DIT DE CACHER MA RELATION»

Activiste lesbienne en Colombie, Natalia Cuajy est arrivée en Suisse en 2016 après avoir subi des menaces. «Porte-parole d'une organisation de défense des personnes LGBT+, j'étais persécutée par les paramilitaires. Quand des personnes de mon organisation ont été assassinées, je me suis décidée à partir», témoigne-t-elle. Sur les conseils d'un ami, elle rejoint la Suisse par avion, avec sa conjointe et son fils de 8 ans.

A leur arrivée au centre d'enregistrement de Vallorbe, un agent de sécurité leur demande de cacher le fait qu'elles sont en couple pour éviter des violences de la part des autres résidentes. «Il nous a conseillé de dire que nous étions sœurs, parce qu'il y avait des personnes du monde entier et qu'ils ne pourraient pas nous protéger. C'était très violent. Nous étions venues en Suisse pour trouver la sécurité», poursuit Natalia Cuajy. La famille partage une chambre avec des femmes seules accompagnées d'enfants. Les

deux femmes évitent tout contact rapproché pendant les quarante-cinq jours de leur séjour à Vallorbe. Dans les espaces communs, la compagne de Natalia Cuajy subit des avances sexuelles. «Je n'osais pas réagir directement. Quand nous en avons parlé avec les agents de sécurité, ils ont été à l'écoute.» Au foyer des Tattes à Genève, elles doivent lutter pour être placées dans la même chambre. «On nous demandait un document écrit pour prouver que nous étions en couple. Les familles hétérosexuelles ne font pas face aux mêmes obstacles», constate-t-elle.

Comme la militante peut facilement prouver son activisme en Colombie, la procédure d'asile se passe sans encombre. «Les personnes LGBTQ+ qui se sont cachées toute leur vie doivent prouver leur homosexualité en répondant à des questions très intimes. Cela n'a pas été notre cas», souligne-t-elle. La famille obtient l'asile en à peine plus de deux mois. Elle trouve un appartement dans un village genevois dans le cadre d'un

Dans le milieu LGBT+, elle est surprise de devoir faire face à de la xénophobie

projet d'accueil des réfugiés. Natalia Cuajy s'y sent bien accompagnée. Elle s'engage rapidement au sein de l'association Asile LGBT, où elle travaille aujourd'hui comme animatrice socioculturelle. En parallèle, elle commence des études en travail social. «Obtenir un statut de réfugiée a tout changé. Je me suis sentie en sécurité, enfin. Mais je me suis aussi rendue compte que je suis réfugiée, femme, lesbienne, indigène, et que ces statuts sont invisibilisés en Suisse. Quand je suis arrivée, il n'y avait même pas de mariage pour tous, alors que j'ai pu me marier en Colombie.»

Natalia Cuajy fait ainsi face à des microagressions. Lorsqu'elle met côte à côte les drapeaux arc-en-ciel et colombien sur son balcon, un homme de son village lui demande pourquoi elle ne rentre pas chez elle, puisqu'elle est si fière. Un jour, son fils refuse de retourner à l'école, ses camarades lui ayant dit qu'il doit être gay vu que sa mère est lesbienne. Dans le milieu LGBT+, elle est surprise de devoir faire face à de la xéno-

phobie. «Avec certaines personnes, j'ai senti que je ne serai jamais considérée comme une égale», constate-t-elle. Dans les luttes féministes aussi, elle estime que les préoccupations des migrantes – notamment des nombreuses femmes sans papiers qui ont laissé leurs enfants au pays pour travailler en Suisse – sont invisibilisées.

Son combat à elle, c'est la reconnaissance du statut LGBT+ dans la procédure d'asile et dans l'hébergement. «Il faut sensibiliser toutes les instances aux problématiques vécues par les personnes LGBT+. Certain-es risquent la mort dans leur pays, à cause de leur orientation sexuelle. Les traumatismes vécus lors du parcours migratoire doivent être pris en compte dans la procédure d'asile. Dans les centres d'hébergement, des solutions doivent être trouvées. Lorsqu'un gay fuyant un pays où il risque la peine de mort se trouve dans une chambre avec d'autres hommes de sa communauté, il n'est pas en sécurité.» SOPHIE DUPONT